

# Commission Vie étudiante



À l'Université Bordeaux Montaigne, la Commission vie étudiante (CViE) au sein de l'université est chargée de la **programmation et du suivi des fonds provenant de la CVEC**.

Dans cette commission, les étudiant-es sont aussi nombreux que les autres membres (15 étudiant-es sur 30 membres au total). Des étudiant-es **non élu-es** peuvent aussi siéger à la commission, faire part de leurs propositions pour améliorer la vie sur le campus et participer aux décisions. La commission se réunit 3 fois par an : février, juin et octobre. La composition des membres étudiants est renouvelée tous les deux ans.

Vous avez des idées ou des envies pour votre campus? Contactez [✉ Maroussia Rochette](#), chargée de développement de la vie étudiante et de campus : elle vous guidera dans le montage du projet et vous accompagnera dans la recherche de financements.

Plusieurs dispositifs peuvent financer votre projet :

- \* [Le "FSDIE aide aux projets" destiné aux associations étudiantes](#)
- \* L'appel à projets CVEC destiné aux services ou aux UFR, en collaboration avec les étudiants  
Date limite de dépôt des dossiers : **30 septembre 2023** (sous réserve de crédits disponibles)

📄 [Télécharger les statuts de la CViE \(format PDF\)](#)

📄 [Télécharger le règlement de l'appel à projets CVEC \(format PDF\)](#)

📄 [Télécharger le formulaire appel à projets CVEC \(Format Word\)](#)